Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 52 (1916)

Heft: 25

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIIme ANNÉE

No 25

LAUSANNE

24 Juin 1916

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'école genevoise de linguistique. — L'éducation civique. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Rédaction. — Dictées géographiques. — Orthographe d'usage. — Examen d'Etat, Neuchâtel. — L'heure internationale.*

L'ECOLE GENEVOISE DE LINGUISTIQUE

Grâce à sa situation à la frontière des langues, la Suisse semble devoir être par excellence le pays des recherches linguistiques. Pourtant, si la Suisse alémanique a fourni aux études germaniques plusieurs des maîtres dont elles s'honorent, la Suisse romande sembla longtemps se complaire aux manifestations de l'art littéraire sous ses formes les plus diverses bien plus qu'à l'étude des problèmes que posent l'étude et la comparaison des langues. Il appartenait à l'Université de Genève d'affirmer, ici comme ailleurs, la vitalité de l'esprit romand.

Le créateur du mouvement fut le professeur Ferdinand de Saussure, mort il y a trois ans, et dont l'influence semble aller grandissant en dépit des événements terribles qui détournent les yeux des études désintéressées. A l'âge de vingt et un ans, il publiait son génial *Mémoire sur le système primitif des langues indo-européennes*, qui révolutionna les études linguistiques en fixant la loi d'alternance des voyelles dans les langues aryennes. A l'Ecole des Hautes Etudes de Paris, où il professa de 1881 à 1891, il fut le maître d'Antoine Meillet, le chef actuel de l'Ecole de linguistique française. Dès 1891 il professa à l'Université de Genève, où il ne tarda pas à grouper autour de lui des élèves dont plusieurs sont devenus des maîtres qui honorent la science romande et française.

Tout en renouvelant sans cesse son enseignement au point de ne jamais faire deux fois en vingt ans le même cours ou la même leçon, F. de Saussure publia peu et mourut sans que le grand ouvrage que tout le monde attendait eût vu le jour ; un excès de probité scientifique lui en faisait toujours retarder l'achèvement. Cette lacune vient d'être comblée en partie par la publication de son *Cours de linguistique générale*[1], pieusement recueilli et mis au point par deux de ses disciples les plus marquants, MM. Ch. Bally et Alb. Séchehaye, tous deux professeurs à l'Université de Genève. Il n'entre pas dans nos intentions d'entreprendre, dans un modeste article, l'analyse d'une œuvre de cette importance. Nous voudrions seulement attirer l'attention des lecteurs de l'*Educateur* sur la haute signification que revêt, en ce moment, la création à Genève d'un des centres des études de linguistique les plus en vue de l'Europe. Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que la Suisse peut être fière de posséder, dans la ville de Calvin et de Rousseau, l'une des capitales intellectuelles de l'univers. Mais où trouvera-t-on, après l'orage épouvantable qui menace de ruiner notre civilisation, l'atmosphère de calme et de sérénité indispensable aux études désintéressées, lorsque ces études touchent à ce que toute nation a de plus cher, à la langue par laquelle elle exprime ses idées, ses sentiments, ses affections les plus intimes et, hélas ! ses haines les plus invétérées ? Où les esprits qui ont soif d'humanité vraie trouveront-ils encore un point de contact, un milieu fraternel, si ce n'est dans les villes universitaires des petits pays neutres ?

Or F. de Saussure, qui n'était pas seulement un savant, mais encore un artiste délicat, a laissé des successeurs dignes de lui, au premier rang desquels il faut mentionner M. Ch. Bally. Son œuvre essentielle est son *Traité de stylistique française*, dont le premier volume a paru en 1909. M. Bally donne au terme « stylistique » un sens étendu, et groupe sous ce titre l'étude de tous les faits d'expression ; c'est dire que la stylistique telle que l'entend M. Bally touche à la fois, à la syntaxe, à la lexicologie, à l'histoire de la langue, à la grammaire comparée, à tout ce qui fait du langage la première des fonctions sociales. Rappelons ici qu'au programme

[1] Payot & Cie, Lausanne et Paris, 1916.

des Cours de vacances qu'organise l'Institut J.-J. Rousseau du 15 au 31 juillet (voir *Educateur* du 3 juin) figure un Cours de stylistique française, cours donné par M. Ch. Bally lui-même et qui constitue pour tous une occasion précieuse de s'initier à l'une des branches d'études les plus captivantes qui soient.

Nous possédons du reste le meilleur de la pensée de M. Ch. Bally dans un petit livre admirable paru en 1913 chez Atar. *Le langage et la vie*, tel est le titre de deux conférences données à la Sorbonne et réunies ensuite en un volume d'une centaines de pages. Que tous ceux qui désirent se rendre compte des problèmes palpitants que soulève la simple observation du langage courant ne manquent pas de lire ce livre ! L'école linguistique qui se réclame de F. de Saussure a en effet ceci de particulier, qu'elle ne cherche pas l'histoire de la langue uniquement dans les documents écrits, souvent très incomplets, que nous a laissés le passé, mais qu'elle note au jour le jour, pour ainsi dire, et sur les lèvres du peuple, comme le voulait Luther, les modifications d'expression qu'amènent les circonstances changeantes de notre existence. Ce procédé, qui rend au langage parlé toute sa valeur documentaire, éclaire d'un jour nouveau les faits d'histoire du langage. De plus, il fait de la linguistique une branche de la sociologie ; le langage étant au service de la vie, il est considéré dans sa fonction biologique et sociale. Alors que la langue écrite parle surtout à l'intelligence, la langue parlée est avant tout un moyen de persuader et d'émouvoir ; l'intelligence ne forme que l'ossature du langage et de la vie ; toute la partie sensible, tout ce qui donne vie à la langue, ce qui en constitue les muscles, les nerfs et les artères, ce sont nos sentiments, nos devoirs, nos volontés qui le façonnent. Or ce sont là des faits dont aucun grammairien ne s'embarrasse.

En matière de langage comme ailleurs, il serait vain de formuler des règles qui ne s'appuieraient pas sur une documentation suffisante. La tâche de la linguistique de demain sera de réunir les éléments de cette documentation. M. Bally recherche donc en quoi une enquête sur les faits d'expression devra consister pour aboutir, et les questions qu'il soulève à ce propos sont de celles qui ne laissent aucun intellectuel indifférent : que faut-il entendre par progrès

en matière de langage? Une évolution est-elle toujours un progrès? Pourquoi chaque peuple trouve-t-il que sa langue est la plus parfaite? Progrès de la littérature signifie-t-il progrès de la langue? Ce progrès logique, tel que le réalise une langue artificielle, correspond-il aux besoins de l'expression? Le peuple recherche-t-il le progrès logique? Comment la langue s'use-t-elle et se renouvelle-t-elle? Puisque les incorrections d'hier sont devenues la langue d'aujourd'hui, n'est-il pas logique de rechercher dans les incorrections d'aujourd'hui comment s'élabore la langue de demain? Notre notion des langues synthétiques et des langues analytiques répond-elle en tous points à la réalité? En quoi la prédominance des dialectes paralyse-t-elle l'évolution sociale d'une langue? Quel est le rôle des langues spéciales (sports, arts, métiers, etc.) se répandant dans la langue générale? De ce qu'une langue est le reflet d'une civilisation inférieure, s'ensuit-il que cette langue soit elle-même primitive? etc.

On voit quelle excitation à penser sont les ouvrages de M. Ch. Bally. Depuis la découverte du sanscrit en 1800, et, un peu plus tard, celle des lois de Grimm, la grammaire comparée et la grammaire historique ont vu le jour; mais ces sciences vivent dans le passé bien plus que dans le présent, dans un passé dont nous savons peu de chose en regard de tout ce que nous en ignorons. La création des études phonétiques est venue apporter une vie nouvelle à ces recherches; mais toutes s'occupent de forme plus que d'expression, de sons et de signes plus que d'idées, de momies plus que de corps frémissants de vie. C'est le mérite de l'école genevoise et française d'avoir donné aux études linguistiques un intérêt de toutes les heures en créant une nouvelle biologie du langage.

Ceux que ces questions intéressent sauront gré à l'Institut J.-J. Rousseau de l'occasion qu'il leur offre d'entendre M. Ch. Bally lui-même leur exposer les idées qui lui sont chères. Outre ses leçons de stylistique, le programme des cours de vacances de l'Institut comprend en effet huit conférences du même professeur sur *La langue dans ses rapports avec la vie du langage*, ainsi que deux cours de MM. Ronjat et Séchehaye sur la *phonologie* et le *mécanisme grammatical*. N'est-il pas naturel, du reste, que

nous soyons les premiers renseignés sur un mouvement d'idées qui est tout à l'honneur de notre petit pays romand ?

ERNEST BRIOD.

L'ÉDUCATION CIVIQUE

Voici le texte des propositions de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'Instruction publique, au département suisse de l'Intérieur, au sujet de l'éducation civique.

1. L'éducation civique de la jeunesse doit éveiller et développer le sentiment patriotique et social et pénétrer l'enseignement tout entier. Elle a pour but de former le citoyen républicain suisse, de l'instruire de ses devoirs envers sa patrie ainsi que de ses droits, de lui donner une connaissance claire et complète de l'organisation politique de notre pays et de lui faire comprendre l'esprit de nos institutions, de le convaincre enfin de la nécessité de travailler à l'union nationale et à l'accomplissement des tâches sociales et civilisatrices. Tout en affirmant les droits et libertés individuels, elle doit être comprise comme une lutte contre l'égoïsme des particuliers et des associations, dans la mesure où il lèse l'intérêt général ou celui du plus grand nombre. Par éducation civique, il ne faut pas entendre seulement l'instruction civique; cependant, un bon enseignement d'instruction civique, dégagé de tout esprit de parti, peut grandement aider à l'éducation du citoyen.

2. L'éducation et l'instruction civiques ne sont possibles que si des personnes animées elles-mêmes d'un esprit national et social agissent dans ce sens sur la jeunesse. Cette tâche incombe en première ligne au maître, ensuite à la famille, aux ecclésiastiques de toutes les confessions, à tous ceux qui, dans la vie civile ou au militaire, exercent une autorité, enfin à la presse.

3. Les maîtres chargés de l'éducation civique ne pourront remplir leur tâche que s'ils ont conscience de la nécessité d'une éducation nationale, et si, dans cette œuvre, ils sont soutenus par l'opinion publique. C'est donc de la formation du maître qu'il faut se préoccuper avant tout. La recherche des moyens de l'assurer incombe à ceux qui sont chargés de la préparation du corps enseignant.

4. Il y aura lieu de mettre à la disposition des maîtres des ouvrages d'enseignement dans les trois langues nationales, publiés, avec l'aide de la Confédération, par la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique ou par les cantons et, si le besoin s'en fait sentir, d'autres publications pouvant servir à l'éducation et à l'instruction civiques. La publication et autres moyens d'études destinés aux élèves reste l'affaire des autorités scolaires cantonales. Il est désirable que la Confédération accorde des subsides à des cours organisés par les cantons ou par la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique, en vue de la formation des maîtres chargés de l'enseignement civique.

5. L'organisation, la direction et la surveillance de l'éducation et de l'instruction civiques appartiennent aux cantons (art. 27 et 27 *bis* de la Constitution fédérale). C'est à eux de décider dans quelle mesure l'instruction civique doit être considérée comme principe d'enseignement ou comme branche spéciale, et de recher-

cher quels développements doivent être donnés à d'autres branches, dans les différents degrés de l'école, en vue de la culture nationale (étude plus approfondie de l'histoire suisse contemporaine, des trois langues nationales et de l'économie nationale.

6. Une modification de la législation dans le sens d'une extension des compétences de la Confédération dans le domaine de l'instruction publique n'est pas nécessaire. La Confédération s'intéressera à l'enseignement civique par les examens pédagogiques des recrues ; elle incitera les établissements d'instruction professionnelle subventionnés par elle à faire à cette branche d'étude une place suffisante dans leurs programmes, et examinera, avec les commissions compétentes, quelles simplifications pourraient être apportées aux programmes des examens fédéraux de maturité, de façon que, dans les écoles moyennes (collèges, gymnases, etc.), l'enseignement civique dispose du temps voulu.

7. Il ne faut pas se dissimuler que tous ces efforts ne peuvent aboutir s'ils ne visent pas en même temps à surmonter les difficultés provenant des misères sociales : en luttant contre leurs causes matérielles et morales, on facilitera considérablement la diffusion de l'éducation civique dans la population tout entière.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Augmentations.** — C'est avec plaisir que nous enregistrons la décision que viennent de prendre les autorités communales de *Jouxtens*. Elles ont porté le traitement de leur instituteur, M. Bally, de fr. 1750 à fr. 1900.

Espérons que les communes qui, malgré la dureté des temps, continuent à servir à leur personnel enseignant un traitement de famine, pourront bientôt se compter sur les doigts. L. G.

⁂ **Cherté de la vie.** — Sous ce titre, nous lisons dans un de nos journaux l'entrefilet suivant avec lequel le corps enseignant est pleinement d'accord :

« Mon ami Charles, mercier en gros, dit assez souvent aux instituteurs qu'ils sont des marchands de participes. Il a un peu raison. Malheureusement, les participes se vendent moins bien que les bobines de fil. Il faudrait trop en vendre pour se procurer une livre de beurre. Ah ! sapristi ! Ce n'est pas du beurre que réclame le pauvre instituteur de la campagne. Il est attristé de ne pouvoir donner qu'une petite tasse de lait à ses enfants. Il est bien dur de consacrer ses forces au pays qui ne nourrit pas suffisamment. On est bien intentionné à Lausanne, mais la guerre autorise bien des atermoiements. Si le moment n'est pas favorable à l'augmentation du traitement, il est désirable tout de même qu'on vienne sans plus tarder en aide aux plus nécessiteux. Qu'on leur accorde une allocation pour renchérissement de la vie en tenant compte des situations de fortune des intéressés et de leurs charges de famille. » L. G.

⁂ **Ecole de céramique de Chavannes.** — Cette école vient de rouvrir ses portes à douze élèves, après avoir été complètement réorganisée.

Le Conseil d'Etat vient de nommer directeur de cette école M. J. Magnenat,

instituteur à Renens, ancien président de la S. P. V. Nos félicitations à l'élu.

L. G.

*** « **Nos prisonniers.** » — Le Bureau des maîtres primaires de l'Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre vient de recevoir deux lettres d'un de nos protégés, actuellement en Suisse. Elles viennent confirmer ce que nous disions dans le dernier numéro de l'*Educateur*.

En voici quelques passages :

« Je me fais un sensible devoir de vous adresser les sincères remercîments des camarades restés au camp de F. Depuis plus de trois mois, l'autorité allemande jetait au panier les correspondances venant de Suisse ou destinées à nos dévouées marraines. Nous privant d'abord du réconfort moral, nos geôliers espéraient ensuite voir diminuer et peut-être finir les envois qui nous étaient adressés ; il n'en fut rien, car *les colis arrivent toujours régulièrement.* » Viennent ensuite des remercîments.

Dans une deuxième lettre, nous lisons : « Les colis arrivent parfaitement, *le service est très bien organisé* et fonctionne à la satisfaction de tous. Les conserves de viande, le lait, le pain sont ce qu'il y a de plus apprécié par les prisonniers, car la cuisine est à peu près impossible. Ah ! j'oubliais le tabac, que l'on se procure de plus en plus difficilement et qui est indispensable pour combattre le « noir ». Je vous réitère la gratitude des camarades restés au camp, lesquels sont navrés de ne pouvoir adresser leurs remercîments à leurs bienfaiteurs. »

Les nombreux groupes du canton qui s'occupent de collègues prisonniers, sont avisés que, à partir du 1er juillet, les envois de pain cesseront. Les abonnements en cours seront complétés par du lait condensé. L. G.

JURA BERNOIS. — **Neuveville.** — VIIIe Cours de Vacances (français) donné à Neuveville (Suisse), sous la direction de M. Th. Möckli, avec le concours de maîtres des écoles publiques.

Ce cours durera cinq semaines, du 10 juillet au 12 août 1916. La répartition des matières enseignées permet d'entrer à toute époque, sans inconvénient pour les études. Toutes les leçons seront données le matin, l'après-midi étant réservée aux préparations et aux promenades.

Un choix pratique des branches d'enseignement a été fait pour l'élaboration du programme. Ce dernier a été établi comme suit : 1. Grammaire. Résumé des règles principales ; — 2. Vocabulaire. Leçons embrassant les mots usuels de la langue. — 3. Formation des mots. Préfixes et suffixes ; mots simples et composés ; primitifs et dérivés. — 4. Prononciation et diction. Nombreux exercices. — 5. Conversation. Elocution sur des sujets de la vie pratique. — 6. Lecture expliquée. Alphonse Daudet, *Le Petit Chose.* — 7. Improvisation. Composition. — 8. Littérature française. Les classiques au XIXe siècle. — 9. Conférences sur des sujets littéraires, historiques, scientifiques, etc.

A la fin du cours, un diplôme de fréquentation sera délivré aux participants.

La situation de Neuveville, au pied du Jura et au bord du lac de Bienne, est ravissante ; les environs sont de toute beauté ; ils offrent des buts de promenade variés et agréables. Au milieu du lac s'élève l'île de Saint-Pierre, illustrée par le séjour de J.-J. Rousseau ; l'ascension du Chasseral (3 heures, 1609 mètres d'alti-

tude) présente le plus grand intérêt; la vue des Alpes est incomparable; Bienne et Neuchâtel sont à proximité.

Les participants trouveront, par les soins de la direction du cours, chambre et pension dans les familles de la ville, où ils seront reçus avec amabilité et où ils auront l'occasion de parler français.

Les dépenses comprennent : *a*) L'écolage : 40 francs pour le cours de cinq semaines, y compris les conférences. (Ce prix sera réduit pour les participants qui ne pourront pas disposer de leur temps pendant toute la durée du cours.) — *b*) La chambre : 20 à 30 francs par mois; — *c*) La pension : fr. 2,50 à fr. 3,50 par jour; — *d*) Les livres et les cahiers nécessaires, d'une valeur d'environ fr. 6.

Les événements actuels constituent une éclatante démonstration de la nécessité urgente pour tous les Suisses de se rapprocher, afin de mieux apprendre à se connaître et à s'estimer. La conséquence obligée en est l'étude approfondie de nos langues nationales. Tout ce qui se fera dans notre pays pour l'entente réciproque contribuera au bien de la patrie et à son bon renom parmi les nations. Le cours de français que nous offrons à nos compatriotes de langue allemande constitue une de ces occasions de rapprochement des plus profitables pour chacun des intéressés comme pour l'ensemble du pays.

Rien ne sera négligé pour satisfaire Mesdames et Messieurs les participants; nous avons bon espoir que le cours de l'an de guerre 1916 restera en bon souvenir à tous ceux qui viendront faire un séjour de quelques semaines dans la Suisse romande.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tous renseignements supplémentaires et vous prions d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur du cours, Th. Möckli.

BIBLIOGRAPHIE

Guide pratique pour la conservation des fruits et légumes, par le Dr F. Porchet, directeur de l'Ecole cantonale vaudoise d'agriculture. Un volume in-12, fr. 1,25. Lausanne : Librairie Payot & Cie.

Les difficultés créées par la guerre à notre ravitaillement nous imposent impérieusement le devoir d'utiliser, le plus rationnellement possible, les denrées alimentaires produites en Suisse, les fruits et légumes en particulier, car leur utilisation incomplète ou irrationnelle peut priver le pays d'une importante ressource alimentaire.

Le *Guide* que publie le directeur de l'Ecole cantonale vaudoise d'agriculture, avec la collaboration de Mmes B. Rouffy et C. Blanc et de M. F. Péneveyre, a pour but de mettre en mains des consommateurs, producteurs ou acheteurs, des renseignements généraux et des procédés pratiques leur permettant de collaborer utilement, pour leur part, à une utilisation aussi complète que possible de la prochaine récolte de nos vergers et jardins.

Ce *Guide* n'est donc pas un manuel complet, citant tous les moyens d'utiliser les fruits et légumes, c'est un recueil contenant un choix des procédés et méthodes les plus pratiques en vue de l'alimentation économique.

Les recettes et méthodes préconisées ont toutes été contrôlées, dans les diverses régions du pays, par l'application en grand qu'en ont faite, avec succès, des centaines de participants aux cours d'utilisation des fruits et légumes, organisés annuellement à Lausanne, par le Département vaudois de l'Agriculture.

L'utilité incontestée de ce petit ouvrage, clair et précis, nous semble ainsi bien démontrée. Il vient à son heure et ne doit manquer dans aucun ménage.

PARTIE PRATIQUE

RÉDACTION. (*Descriptions.*)

Degrés intermédiaire et supérieur.

Une couvée.

Sommaire : Décrivez une couvée de poussins. — Où se trouve la couvée. — La poule. — Les poussins. L'approche de l'ennemi (chat, oiseau de proie). — Le danger a disparu.

Sujet traité : Près d'une échelle dressée contre le mur de la grange, une poule blanche entourée de ses petits picore les grains de blé qui sont tombés des gerbes déchargées tout à l'heure. Elle est penchée, le bec contre terre, et, tout en picorant, elle fait un pas, s'arrête, puis repart, d'une marche lente et machinale. Derrière elle viennent les poussins. Quoique petits, ils font beaucoup de bruit, les jeunes affamés, car ils piaillent sans cesse. Au moindre gloussement de la poule, ceux qui étaient en arrière accourent, et toutes les petites boules jaunes sautent, se pressent, se bousculent, toujours en criant. Leur duvet frissonne au moindre souffle, et malgré leurs mouvements vifs on sent que les poussins sont hésitants et pleins de crainte. Tous se ressemblent. Tous ont gardé la forme de l'œuf. On dirait des œufs de velours.

Tout à coup, un gloussement impérieux se fait entendre. Voletant, se culbutant, les petits accourent, et, en un clin d'œil, tous ont disparu sous les ailes maternelles, qui traînent à terre, les plumes écartées. La couvée, sous cet abri, ne cesse de piailler. La mère, le bec dressé, les plumes hérissées, regarde en frémissant l'échelle du grenier d'où descend l'ennemi, le chat, l'effroi des souris et des oiseaux ! Sournoisement, le chat noir descend en s'étirant, sans avoir l'air de prêter attention à la couvée. Mais ses yeux brillent de convoitise. Il s'arrête devant l'attitude de la poule, semble hésiter un instant, puis s'en va de son même pas nonchalant, comme s'il ne voulait pas laisser voir pourquoi il est venu.

Le danger éloigné, les ailes se referment, la poule de nouveau glousse et gratte, et la couvée insouciante se répand autour d'elle, plus bruyante encore après ce court repos. — (*Devoir d'élève. — Quelques retouches.*)

Le chat prend la souris.

Sommaire : Le chat est posté dans un coin ; il guette la souris ; description de la bête au guet. — La souris sort de son trou. — Le chat bondit. — La souris est prise. — Le chat joue avec la souris, puis la mange.

Sujet traité : Regardez-le, le sauvage Mistigris : il a flairé une proie, aussi il s'accroupit, bombe son dos et tend ses jarrets, tout prêt à bondir. Ses yeux ont une expression féroce ; tout son corps nerveux tremble dans l'excitation de l'attente. Un bruit imperceptible, et une toute petite souris sort timidement du trou que fixe ardemment le chat. La pauvrette n'a rien vu du danger qui la menace. Les jarrets du chat se détendent comme un ressort et la grosse bête s'abat sur sa proie avec autant de souplesse que de précision. C'est le commencement du martyre. Le chat lâche sa victime, s'écarte un peu sans la quitter des yeux ;

elle croit au salut et trottine vers le trou ; d'un coup de patte, il lui rappelle sa terrible présence. Et cela dure longtemps. Mistigris se plaît à ce jeu cruel; sa queue s'agite, ses poils se hérissent ; il prend la pauvre petite entre ses dents, la transporte plus loin, la lâche de nouveau, la roule comme il ferait d'une balle. Enfin, quand il est las, il la croque.

Un char de foin passe dans la rue.

Sommaire : De votre fenêtre vous assistez au passage d'un char de foin. Dites ce que vous voyez, ce que vous entendez, ce que vous sentez.

Sujet traité : De la fenêtre de ma chambre, je vois passer un magnifique char de foin qu'un fermier conduit dans sa grange. Deux chevaux le tirent à grand' peine sur la route montante. Le charretier marche à côté de ses bêtes pour les guider et les exciter au besoin. Il tient un fouet dans la main droite, mais ne s'en sert pas pour frapper ses chevaux. Deux petits garçons sont sur le chargement de foin; ils paraissent très fiers d'être juchés si haut.

Depuis quelques minutes j'entendais le bruit du char qui s'avançait dans la rue du village. Maintenant qu'il passe devant la maison, les sabots des chevaux résonnent sur le pavé, les roues craquent, les vitres tremblent. On entend aussi les claquements de fouet du charretier et le rire argentin des petits garçons mollement secoués à tous les cahots du chemin.

Partout sur leur passage les chevaux répandent la forte odeur de l'huile dont on les a badigeonnés pour les protéger contre la piqûre cruelle des taons. Mais cette odeur est bientôt couverte par le parfum agréable du foin nouveau que le char laisse après lui.

DICTÉES GÉOGRAPHIQUES [1]

Vocabulaire : Les mots en italique.

Degré intermédiaire.

La Gruyère.

La *Gruyère*, c'est la vallée de la *Sarine*. Or, la source de la Sarine est de la neige : le glacier du *Sanetsch*, dans le *massif des Diablerets*. La Sarine fait comme toutes les rivières : torrent d'abord, elle s'ouvre un passage. Puis elle va tout droit de *Gsteig* à *Saanen :* c'est le *Gessenay*, la Gruyère allemande. A Saanen, elle tourne vers l'ouest ; à *Rougemont*, elle change de langage et se met à parler *le patois romand ;* elle coule sous *Château-d'Œx*, sous *Rossinières, elle s'insinue* dans le défilé de *la Tine :* c'est le *Pays-d'Enhaut*, la Gruyère vaudoise.

Maintenant la Sarine a franchi *l'obstacle :* elle garde toujours le même langage, mais elle se convertit à une autre religion ; elle redescend vers le nord : c'est la Gruyère fribourgeoise, *la Gruyère de Gruyères.*

Remarques : Chercher sur la carte les sources de la Sarine; indiquer les cantons qu'elle arrose et les trois noms que l'on donne à cette vallée. Faire trouver deux affluents de la Sarine sur la rive droite, deux sur la rive gauche.

Grammaire : Etude des noms propres.

[1] Nous donnons, sous le titre de *dictées géographiques,* une série de charmantes descriptions tirées de l'ouvrage *Cités et Pays suisses,* de G. de Reynold ; ces leçons seront un complément utile à l'étude de la Suisse.

Le lac de Morat.

Au pied du *Vully*, les villages se mirent dans le lac ovale et terne. Les maisons en pierres alternent avec les peupliers. On voit s'ouvrir le canal de la *Sauge* qui mène au lac de *Neuchâtel*. Un *bateau* à *vapeur* traîne son *sillage* derrière lui, comme une mouche traîne une *toile d'araignée* où ses pattes sont prises. A droite et à gauche du lac, des marais : ceux de la *Broye* qui vont aux collines vaudoises, ceux du *Seeland* qui vont aux collines bernoises, et les collines rejoignent le Vully ; et toutes, elles tournent autour du lac de Morat, comme des fillettes font une ronde autour d'une fontaine qui déborde et leur mouille les pieds.

Remarques géographiques sur le lac de Morat. (Superficie 2300 ha., longueur 10 km., largeur 3 à 4 km., profondeur 50 m., altitude 435 m.). Indiquer les rivières qu'il reçoit, les collines qui l'environnent (collines fortifiées), et les localités qui sont sur ses bords. Parler de la Sauge et du service de bateaux à vapeur sur les trois lacs jurassiens. Rappeler que le lac de Morat venait autrefois jusqu'au pied de la colline d'Avenches.

Grammaire : Remarques sur le mot *leur*. Dans la dernière phrase : « qui déborde et *leur* mouille les pieds, » *leur* est pronom ; *leur*, pronom, ne prend jamais d's parce qu'il est déjà le pluriel de *lui*. — *Leur* peut être adjectif possessif. Citer des exemples.

Exercice oral : Conjuguer aux temps de l'indicatif et du conditionnel : « Se mouiller les pieds. »

Paysage de la Basse-Broye.

Dans les *marais* de la Broye, le vent incline et balance les peupliers ; il *bruit* dans les *joncs* secs, et sur les chemins, sur la *grand'route* de Morat, il soulève un peu de poussière. Mais le ciel est sans nuage et le Jura, presque droit, semble d'autant plus *immense* que la plaine *marécageuse* vient finir à son pied. Il empêche le regard de se perdre, il l'arrête, il le ramène à la terre. Le regard alors s'amuse à des petits détails : il cherche et trouve des villages au milieu des noyers, là-bas où les marais se relèvent en champs et *coteaux*, au-dessus du lac de Neuchâtel. Et voici le Vully avec ses vignobles. Et voici la fin du lac de Morat dont les eaux laiteuses frémissent et mettent leur fraîcheur dans ce paysage d'été.

Remarques : Comparaisons à établir entre la Haute et la Basse-Broye. Décrire le cours de cette rivière et indiquer les cantons qu'elle traverse.

P. Chapuis.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Gruyères.

Gruyères est sur sa colline, elle garde la vallée entre les montagnes. On y monte par les prés au milieu des arbres fruitiers ; on y entre par une porte toujours ouverte au-dessus de laquelle s'effacent, fresque rouge et blanche, les *armoiries* des *comtes*.

La ville, c'est une rue large, avec un pavé dur où, quand il pleut, coulent des ruisseaux. De petites maisons la bordent ; elles sont basses, à un étage, avec des

fenêtres groupées trois par trois sous les *accolades*, avec des portes à *ogive* et des enseignes en fer forgé ou en bois peint. Il y a des choses à regarder : des moulures qui représentent des roses, des croix ou des têtes grimaçantes, des *écussons* avec leurs dates et leur *grue*, des serrures et des *gargouilles*.

La rue monte. Au fond, il y a, sous des toits, une fontaine, un calvaire, une chapelle. La rue monte, et l'on est devant le château. Il est un peu comme la ville : rustique et fort, avec ses tours, avec ses cours où poussent des légumes, et son chemin de ronde et ses meurtrières par où l'on voit la vallée au-dessous de soi, la vallée avec la Sarine et les villages. Ceux qui habitent le château, qui le possèdent, et qui autrefois l'ont sauvé, l'ont embelli ; ils y ont rassemblé des souvenirs. Comme ils sont accueillants, ils montrent volontiers les chambres où pendent, aux murailles, des drapeaux gruyériens, où il y a des tapisseries et des dressoirs, où des peintures claires racontent le geste et la légende des comtes.

Remarques : Gruyères, ancienne capitale des comtes de Gruyère. Origine du mot et armoiries : une grue. Rappeler quelques traits historiques, et surtout dire comment finit le comté de Gruyère. Indiquer d'autres localités de la Gruyère fribourgeoise.

Degré intermédiaire : 1er et 2me alinéas.

Morat.

Morat ! Morat ! tu es une petite ville suisse allemande. Tu as l'air endormi au bord de ton lac comme une vieille paysanne au seuil d'une ferme, le dimanche. Je vois ton château avec sa tour carrée, et ton église *gothique* où il y a des *stalles armoriées*. Le château s'élève à un bout, l'église à l'autre ; du château jusqu'à l'église, la ceinture de tes remparts gris s'avance et *proémine*. De place en place, des tours basses avec des toits de travers. Puis, derrière les remparts, tes maisons qui forment deux rues : dans l'une, les deux auberges et l'*Hôtel de Ville* avec son clocheton qui sonne les heures marquées en noir sur son cadran bleu ; mais l'autre rue, la plus large, a des *arcades* comme à Berne, et des boutiques sous les arcades ; elle se termine par la porte de Berne, une fontaine coule au milieu du pavé.

Tu es une petite ville de la Suisse allemande. Tu mènes une vie casanière et de bonne humeur. Tu te baignes dans ton lac en été ; tu montes en barque pour aller à la pêche ; tu tailles les espaliers de tes jardins où des boules de verre brillent pour effrayer les oiseaux. Et, quand il fait très beau, tu passes les remparts, tu montes dans les bois cueillir des meurons et des chanterelles que tu rapportes dans un mouchoir noué.

Remarques : La Suisse allemande (nom et qual.) ; petite ville suisse allemande (deux qualificatifs).

Grammaire : Accord de l'adjectif après *avoir l'air* (voir gramm. Larrive et Fleury, p. 43). Ex. : Tu as l'air endormi au bord de ton lac.

Exercices oraux : Après avoir fait remarquer qu'à la 2me pers. du sing. le verbe prend *s*, on fera lire le 2me alinéa aux 3 personnes du singulier et aux 3 pers. du pluriel.

Degré intermédiaire : 1er alinéa.

P. Chapuis.

ORTHOGRAPHE D'USAGE[1]

1. a*d*mirer	a*dd*ition	2. bi*ff*er	bi*f*urcation	3. bu*ff*le	mu*f*le
a*d*mettre	a*dd*uction	chi*ff*on	persi*f*leur	tru*ff*e	manu*f*acture
a*d*resse	bou*dd*hisme	si*ff*ler	persi*f*ler	su*ff*ire	génu*f*lexion
	re*dd*ition				

Dictées.

1. L'ignorance est toujours prête à s'*admirer*. — Tout le monde *admet*, aujourd'hui, que le soleil est au centre de notre système planétaire. — L'*addition* est la première règle de l'arithmétique. — On nomme *adduction*, le mouvement de certains muscles qui rapprochent les membres de l'axe du corps. — L'*adresse* n'est qu'une juste dispensation des forces que l'on a. — Le *bouddhisme* est une doctrine philosophique et religieuse de l'Inde. — La *reddition* de la ville de Paris, assiégée par les Allemands, eut lieu, sous la menace de la famine, le 29 janvier 1871.

2. Arrivé à la *bifurcation*, à l'endroit où la voie se divise en deux à la façon d'une fourche, le mécanicien fit *siffler* la locomotive. — Les petites filles aiment toujours les *chiffons*. — Il vaut mieux *biffer* complètement un mot fautif dans un devoir plutôt que d'en corriger les lettres. — N'imitez pas ceux qui se plaisent à *persifler*, c'est-à-dire à railler quelqu'un en lui adressant, d'un air ingénu des paroles qu'il ne comprend pas ; le *persifleur* n'est jamais aimé.

3. Le *buffle*, animal de la tribu du bœuf, a un *mufle* plus allongé que ce dernier. — Les porcs sont amateurs de *truffes*, ils les sentent et les déterrent. — Il y a des gens qui se plaisent à faire des *génuflexions ;* ne les imitez pas, soumettez-vous sans flatter. — Les nombreuses et diverses *manufactures* de l'Angleterre *suffisent* à sa prospérité.

Charles-H. Weber.

CANTON DE NEUCHATEL

Examen d'Etat. — Session de 1916. (Suite.)

Comptabilité

I. La balance de mon Grand-Livre au 31 mars est la suivante :

		Doit		Avoir
Capital	Fr.	—	Fr.	30 000 —
Caisse	»	32 675 —	»	29 850 —
Marchandises	»	53 427 —	»	34 565 —
Traites et remises . . .	»	12 628 —	»	11 546 —
Mobilier.	»	3 450 —	»	175 —
Clients	»	18 854 —	»	15 943 —
Fournisseurs	»	20 806 —	»	24 520 —
Frais généraux	»	2 475 —	»	65 —
Ménage	»	2 450 —	»	—
Pertes et profits	»	74 —	»	175 —
	Fr.	146 839 —	Fr.	146 839 —

[1] Voir l'*Educateur* du 13 novembre 1915 et du 19 février 1916.

D'après mon inventaire au 31 mars, j'ai des marchandises en magasin pour fr. 24 500, des effets en portefeuille pour fr. 1 070 ; mon mobilier est évalué à fr. 3 150.

En se basant sur les indications qui précèdent, boucler les comptes du Grand-Livre et faire le Bilan de clôture.

II. Etablir le compte-courant que la Banque Cantonale neuchâteloise envoie à son client Paul Robert.

Doit	Avoir
Janvier 25, Fr. 925. Votre prélèvement 25 janvier.	Décembre 31, Fr. 675. Solde 31 décembre.
Février 15, Fr. 1 375. Votre Chèque 15 février.	Mars 5, Fr. 2 140. Votre remise 10 avril.
Intérêts 4 %. — Commission 1/8 % sur le Doit.	Clôture 31 mars. — Méthode directe ou indirecte. Année commerciale.

III. Rédiger le journal en partie double pour les opérations ci-après :

Le 2 avril, je vends à Paul Dubois, de La Chaux-de-Fonds, des marchandises pour fr. 2 675. Valeur 3 mois ou comptant avec 2 % d'escompte.

Le 3 avril, je livre à Ch. Berthoud, en ville, des marchandises pour fr. 1 485; Berthoud me paie immédiatement en espèces et je lui accorde 2 % d'escompte.

Le 4 avril, Paul Dubois, pour profiter de l'escompte, me règle comme suit ma facture du 2 ct. : il me remet un effet sur Neuchâtel de fr. 2 250, au 30 avril, que je prends valeur à l'échéance, et le solde en espèces, déduction faite de l'escompte.

Le 5 avril, j'encaisse un effet de fr. 650 qui est échu, et je paie une traite échue de fr. 450 que mon fournisseur, R. Sarazin, de Bâle, a tirée sur moi en date du 15 mars.

Dessin.

Une garniture de lavabo composée de la cuvette et du pot à eau, avec décoration inventée par le candidat, sur la bande réservée à cet effet.

Ecriture

Disposer le texte suivant :

Banque Cantonale Neuchâteloise. — Siège social à Neuchâtel. — Succursale à La Chaux-de-Fonds. — Agences : Le Locle, Fleurier, Couvet, Cernier, Ponts-de Martel. — Correspondants dans la plupart des localités du Canton. — Tarif d'encaissement des Effets sur l'Etranger. Valable dès le 15 mai 1906.

Genres obligatoires : *la Cursive, la Ronde et la Bâtarde,* en diverses grandeurs. Emploi facultatif d'autres genres d'écriture.

LANGUE ALLEMANDE.

Traduction en français. — Temps accordé : 3 heures.

Die beste Empfehlung.

Ein Geschäftsmann suchte einmal durch die Zeitungen einen Knaben als Bureaudiener; etwa 50 bewarben sich um die Stelle. Von diesen

hatte er in kurzer Zeit einen erwählt und die andern alle fortgeschickt.

„Ich möchte wissen", sagte ein Freund zu ihm, „aus welchem Grunde Sie gerade diesen gewählt. Er hatte ja nicht eine einzige Empfehlung."

„Im Gegenteil", war die Antwort, „er hatte deren eine ganze Menge. Erstens putzte er seine Schuhe, ehe er eintrat und schloß die Türe hinter sich; also ist er reinlich und ordentlich.

Dann gab er sogleich seinen Stuhl jenem lahmen alten Manne ab; also ist er gutherzig und rücksichtsvoll.

Er nahm sogleich seine Mütze ab, als er eintrat und beantwortete meine Fragen schnell und ehrerbietig; also ist er höflich.

Er hob das Buch auf, welches ich absichtlich auf den Boden getan hatte und legte es auf den Tisch, während alle andern darüber gestiegen waren oder es bei Seite geschoben hatten; also ist er sorgfältig.

Er wartete ruhig, bis die Reihe an ihm war anstatt sich den andern vorzudrängen; also ist er bescheiden.

Während ich mit ihm sprach, sah ich, daß seine Kleider gut gebürstet, sein Haar glatt und seine Zähne weiß waren wie Milch.

Als er seinen Namen unterschrieb, bemerkte ich, daß seine Fingernägel rein waren und nicht kohlschwarz unterlaufen, wie die des hübschen, kleinen Burschen dort.

Nennen Sie das alles keine Empfehlung? Ich sage Ihnen, was ich über einen Knaben erfahren kann, indem ich zehn Minuten lang meine Augen brauche, ist mir mehr wert, als alle schönen Briefe, die er mir mitbringen könnte." (*Communiqué* par H.-L. Gédet.)

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

L'heure internationale.

En tous temps, en tout lieu, l'homme a réglé sa vie sur les mouvements du soleil; l'année, la nuit, le jour, sont des données de la nature auxquelles nous ne pouvons rien changer, et qui ramènent éternellement le même cycle de travaux et d'occupations; c'est pour cela que les premiers indicateurs du temps furent les cadrans solaires; les clepsydres, fondés sur l'écoulement de l'eau, se réglèrent plus tard d'après les indications de ces cadrans, et tous ces appareils indiquaient nécessairement l'*heure locale*, c'est-à-dire qu'ils marquaient midi quand le soleil atteignait le milieu de sa course; l'heure n'était pas la même à Athènes, à Alexandrie, à Rome, et cela n'avait aucun inconvénient au temps où les hommes, dépourvus de moyens rapides de locomotion, passaient leur vie sur le sol qui les avait vus naître.

Cette situation se prolongea pendant des siècles; les vieillards se souviennent encore du temps où chaque ville avait son heure. Mais, vers le milieu du XIXe siècle, la création des chemins de fer et des télégraphes changea complètement l'état social des pays civilisés ; le voyage, qui était l'exception, devenait la règle, et la rapidité des communications s'accordait mal avec le maintien des heures locales.

Dans tous les pays civilisés, les mêmes causes produisirent les mêmes effets et aboutirent à la constitution des *heures nationales ;* il y eut, dans le monde, autant d'heures que de pays ; c'était à la fois trop et trop peu. C'était trop peu pour les pays largement étendus d'est en ouest, comme la Russie, les Etats-Unis, le Canada, et, d'un autre côté, il y avait bien des cas où les heures nationales entraînaient de désagréables complications ; pensez, par exemple, à ce que pouvait être l'horaire des bateaux du lac de Constance : cinq pays limitrophes, la Suisse, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière et l'Autriche; donc cinq systèmes d'heures, entraînant dans les horaires une inextricable confusion.

D'ailleurs, la vie internationale se développe rapidement ; les peuples ne vivent plus dans les limites de leurs frontières et les populations rurales elles-mêmes ne mènent plus, comme jadis, une vie sédentaire. Ainsi, la force des choses amène les hommes à chercher un système d'heures plus commode que celui qu'ils possédaient jusqu'ici ; mais il faut avouer que la solution n'a pas été aisée à trouver ; on ne pouvait songer à imposer à toute la terre une heure commune, par exemple celle de Paris, car s'il est raisonnable d'appeler midi l'heure où le soleil est, à Paris, au sommet de sa course, au même moment le soleil se couche sur l'Inde et se lève à Chicago.

Il fallait donc trouver autre chose ; on y est parvenu par le système des *fuseaux horaires* qui, appliqué d'abord au Canada et aux Etats-Unis, s'est étendu peu à peu et a fini par être adopté par toutes les nations civilisées. En voici le principe : la terre est découpée en vingt-quatre tranches égales, dont chacune vaut, par conséquent, quinze degrés de longitude. Chacune de ces tranches, ou plutôt chacun de ces fuseaux, a la même heure : ainsi l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal, qui appartiennent au fuseau de l'Europe occidentale, ont toutes leurs horloges exactement d'accord, à l'heure, la minute et la seconde ; les nations de l'Europe centrale, la Suède et la Norvège, le Danemark, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, seront en avance d'une heure « ronde », c'est-à-dire d'une heure exacte sur les précédentes ; dans le fuseau de l'Europe orientale, Russie occidentale, Turquie, Etats balkaniques, Grèce, l'avance sera de deux heures, et ainsi de suite, de proche en proche ; si au contraire on se dirige vers l'ouest, on trouve, à partir du fuseau initial de l'Europe occidentale, trois tranches situées sur l'Océan Atlantique où le temps est reculé d'une, deux, trois heures par rapport à Greenwich ; puis viennent les fuseaux américains, nommés intercolonial, oriental, central, montagneux, pacifique, où le retard s'accumule, toujours par heures, à mesure qu'on avance vers l'ouest ; et toute la terre se trouve ainsi partagée ; donc, dans le monde entier, toutes les horloges marquent le même nombre de minutes et de secondes, et, dans un même fuseau, elles indiquent la même heure.

D'après L. Houllevigue.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

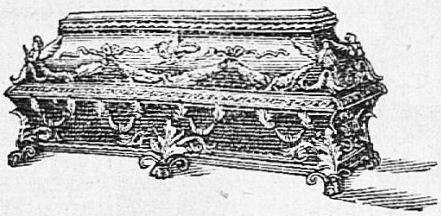

Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs de la Société Pédagogique Vaudoise.

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes — Nouveautés — Draperies

Tabliers Jupons

Trousseaux — Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis, Lausanne Rue du Pont

VÊTEMENTS CIVILS

ET UNIFORMES OFFICIERS

Complets

fantaisie et cérémonie

Coupe moderne

Travail soigné

COSTUMES sports

MANTEAUX de pluie

COSTUMES Enfants

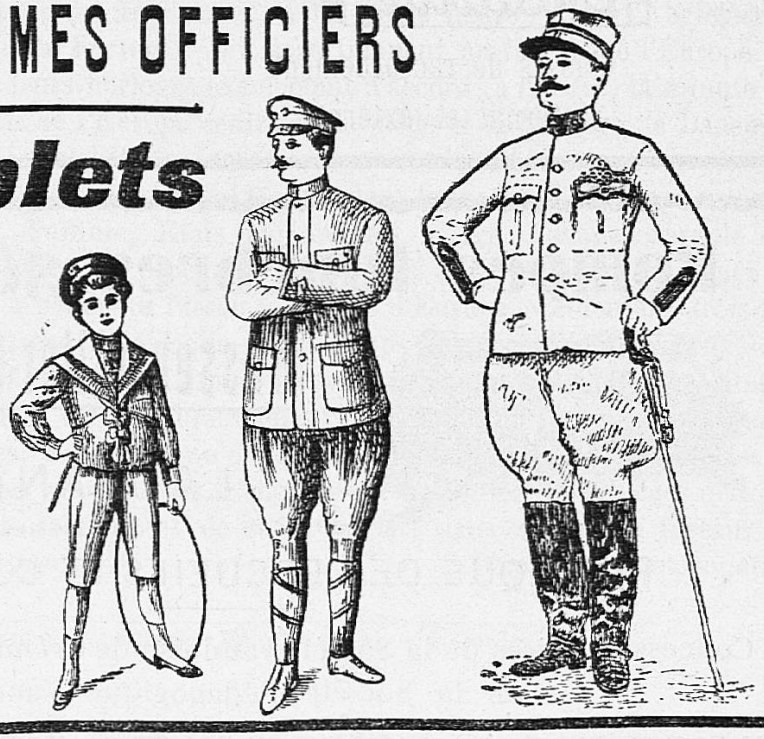

10 % comptant aux instituteurs de la S. P. V.

Les modèles de dessin MERKI

ont été **complètement remaniés et transformés, et imprimés sur beau papier a dessin** (pour peindre l'esquisse avec crayon de couleur aussi bien qu'avec pinceau et couleur).

Sous tous les rapports, cette innovation a trouvé un accueil des plus favorables La meilleure preuve en est que ces petits cahiers sont répandus à plus de

200 000 exemplaires.

Les prix sont actuellement:

fr. 0,30 l'un, 6 cahiers pour classes inférieures (cahiers I, II, III A et B).
fr. 0,50 l'un, 3 cahiers pour classes moyennes (cahiers IV, V et VI).
fr. 1,— Cahier VII pour classes supérieures.

☛ Nous attirons l'attention sur ces petits cahiers; soigneusement gradués, ils conviennent particulièrement à l'enseignement scolaire et sont certainement *les meilleurs modèles pour nos écoles.*

☛ En préparation des éditions *française* et *italienne.*

A.-G. Neuenschwandersche Librairie et Edition
à Weinfelden.

SOCIETE PEDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Dunand,** Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède,** Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., » Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam,** inspecteur, Corgémont.
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienne.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Mœckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze,** J., inst., vice-président de la Soc. pédag neuchâteloise, Boudry.
Busillon, L., inst., Couvet.

Neuchâtel.

MM. **Steiner,** R., inst., Chaux-de-Fonds
Hintenlang, C. inst., Peseux.
Renaud, E., inst. Fontainemelon.
Ochsenbein, P., inst., Neuchâtel.

Vaud.

MM. **Visinand,** E., instituteur président de la Soc. pédag vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand,** inst., Lausanne.
MM. **Briod.,** maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst, Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst. Vennes s. Lausanne
Pache, A., inst., Moudon.
Porchet, inspecteur. Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Quartier-la-Tente,** Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt,** W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef. Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposions, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ∾ Vevey ∾ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

COMÉDIES — MONOLOGUES

M. de Bosguérard	* **Le retour de l'enfant prodigue**, comédie, 1 acte, 8 j. f.	1.—
—	* **L'aveugle ou le devin du village**, pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* **A la fleur de l'âge**, saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* **Pour l'enfant**, scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinguer.	* **Notre jour**, saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* **L'Anglais tel qu'on le roule**, fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	**L'eunuque amoureux**, vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	**Un prêté pour un rendu**, vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	**C'est pour mon neveu**, vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	**Le marquis de Cyrano**, comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* **La dernière lettre**, monologue dramatique, à lire	0.50
—	* **Mon contrat de mariage**,	
—	* **Je n'emmènerai plus papa au cinéma** (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* **J'ai horreur du mariage**, monologue gai	0.50
—	* **L'agent arrange et dérange**, monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* **Comme papa**, monologue pour garçon	0.50
—	* **Futur présent**, monologue pour mariage	0.50
—	* **Prince des blagueurs**	0.50
—	* **Les débuts de Cassoulade** (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

Imprimeries Réunies S. A., Lausanne. — J. Cordey, gérant.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIIme ANNEE. — No 26 LAUSANNE — 1er juillet 1916.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger. 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Deux Publications inédites d'Histoire Suisse

formant la base de l'éducation nationale.

Chartes, Pactes et Traités

de la

Suisse Réunis

et Traduits par **Jean Biedermann.**

Index :

Franchises d'Uri. Décembre 1240. — Pacte du 1er août 1291. — Pacte de Brunnen. 9 décembre 1315. — Traité de Zurich. 1er mai 1351. — Charte des Prêtres. 7 octobre 1370. — Convenant de Sempach. 10 juillet 1393. — Convenant de Stans. 22 décembre 1481. — Traité de Münster. 24 octobre 1648. Défensional de Wyl. 18 mars 1668. — Traité d'Aarau. 18 juillet, 9 et 10 août 1712. — Constitution de 1802. — Acte de médiation. 19 février 1803. — Traité de Vienne. 20 mars 1815. — Traité de Paris. 20 novembre 1815.

Un vol. in-8, Fr. 3.— Prix spécial Fr. 2.— (v. dans le texte)

Evolution de l'Histoire Suisse

(Tableau synoptique)

par

G. de Reynold,

professeur à l'Université de Berne.

Ce tableau clair et simple, permet d'embrasser d'un coup d'œil toute notre histoire nationale, des périodes préhistoriques aux temps présents. Par sa composition, les faits et leurs conséquences des différentes époques se gravent facilement dans la mémoire.

(Editions française et allemande)

Sur papier fort, plié ou non plié	. Fr.	**1.50**
Sur toile, plié ou non plié . . .	»	**3.—**
Sur toile, non plié, avec baguettes .	»	**4.50**

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTRICES: Onnens: fr. 1000, logement, jardin et plantage, plus 5 stères de bois et 150 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 7 juillet. — **Renens:** fr. 1000, logement et jardin, ou indemnité équivalente, plus augmentations communales. La titulaire sera tenue d'habiter le territoire de la commune; 11 juillet.

Enseignement primaire.

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant primaire pour le 1er semestre 1916, pourront être encaissées dès le 5 juillet, aux Recettes de district.

Celles du district de **Lausanne** et celles du **cercle de Ste-Croix** seront payables à la Banque cantonale vaudoise, sur présentation de la dernière attestation pour années de service délivrée par le Département.

Lausanne, le 28 juin 1916.

Département de l'Instruction Publique et des Cultes.

Enseignement secondaire.

Les augmentations de traitement pour années de service dues au personnel enseignant secondaire pour le 1er semestre 1916, seront payables dès le 5 juillet, aux Recettes de district, sous déduction de la contribution à la pension de retraite pour 1915.

Pour les personnes domiciliées dans le district de Lausanne, ces augmentations sont payables à la Banque cantonale vaudoise.

Lausanne, le 28 juin 1916.

Département de l'Instruction Publique et des Cultes.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires,** à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Jeune maître d'école secondaire

diplômé (Suisse allem.) ayant excellents certificats et bonnes références, **désire place pour le 3 juillet** ou plus tard dans un institut ou comme instituteur privé.

Adr. offres sous **chiffres O. F. 6701, à Orell Füssli-Publicité, Zurich.**

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Deux livres pour les vacances :

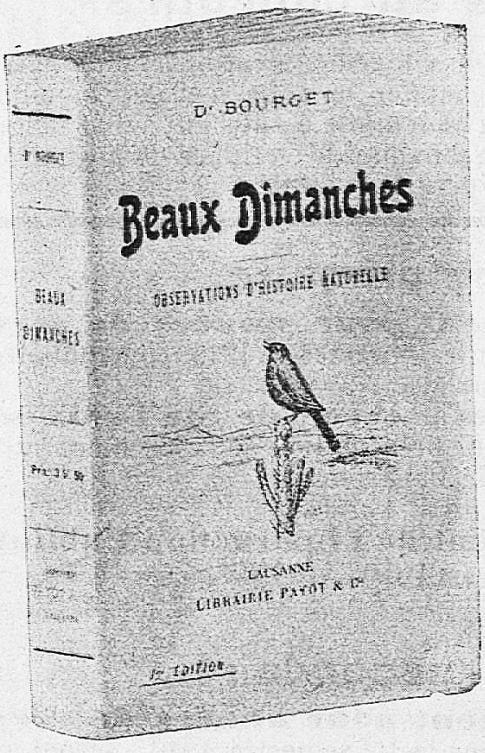

BEAUX DIMANCHES

OBSERVATIONS D'HISTOIRE NATURELLE

Un beau volume illustré de 111 dessins par l'auteur.

Relié **5 fr.** : Broché **3 fr. 50.**

L'apparition de cet ouvrage, très original, admirable initiation à l'étude de la nature vivante, a suscité un véritable enthousiasme chez les amis de la nature, grands et petits.

« ..... le dimanche, sa coiffe à la main, le professeur s'en va flâner le long des grèves du lac ou des ruisseaux babillards encaissés dans des gorges sauvages, et, là, loin du bruit des foules, il étudie avec amour la vie des oiseaux, des poissons et des plantes. Ce sont ces heures de rêveries et de patientes observations qu'il nous raconte dans des pages charmantes, toutes vibrantes d'enthousiasme pour les merveilles de la nature et illustrées de gracieux croquis sortis de son crayon. Mais il n'y a pas rien que les dimanches ; toute l'année et tous les jours la nature a quelque chose à dire à celui qui sait l'interroger. Or, le Dr Bourget est un observateur de premier ordre qui en douze chapitres, correspondant aux 12 mois du calendrier, nous montre ce que dans chacun d'eux on peut voir d'intéressant chez les plantes et les bêtes.

Son livre sera lu par tous avec autant d'intérêt que de profit, car c'est le livre d'un médecin honnête, d'un poète de bon sens et d'un philosophe gai. » *Dr Châtelain.*

La lecture des *Beaux Dimanches* procure le délassement le plus exquis et le plus instructif. Dans ces causeries à la fois scientifiques et littéraires, le célèbre docteur nous parle de la nature avec toutes ses variétés. Il écrit sur la vie des écureuils et des truites, sur les plantes des bois et des champs, des pages d'une grâce, d'une simplicité, dont la saveur fait penser aux *Rêveries du promeneur solitaire.* *La Revue* (Paris).

L'AQUARIUM de CHAMBRE

par le **Dr F. BROCHER**

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE NATURELLE

Avec une préface de M. F.-A. FOREL et 186 dessins de l'auteur. — Un fort vol. in-8, broché 5 fr.

L'auteur s'adresse aux « jeunes naturalistes » c'est dire qu'il considère son livre comme un ouvrage de *vulgarisation*. Mais malgré son titre familier, **L'Aquarium de Chambre** est un véritable *manuel scientifique* — le seul en langue française où la biologie des animaux des eaux douces est traitée d'une manière sérieuse et complète avec des figures inédites d'une admirable clarté.

Jeunes et vieux, naturalistes de profession ou amateurs, seront reconnaissants à M. Brocher de ses conseils, des suggestions qu'il provoque, de ses encouragements à l'étude et à l'observation de ces curieuses sociétés aquatiques encore si mal connues en dehors du petit cercle des initiés.